

Errata

Volume 32, numéro 2, juillet–septembre 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002804ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002804ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1956). Errata. *L'Actualité économique*, 32(2), 279–279.

<https://doi.org/10.7202/1002804ar>

questions. Ces industries sont-elles anciennes ou récentes? Pourquoi se sont-elles établies de préférence dans telle ou telle ville ou région? Quels rapports lient les entreprises entre elles à l'intérieur du pays ou avec leurs semblables au dehors? Sont-elles saisonnières? Existient-ils des migrations d'industries d'une région à l'autre, des migrations de main-d'œuvre, et pourquoi? Voilà quelques-unes des questions, entre beaucoup d'autres, auxquelles devraient répondre ceux qui entreprendront une étude plus systématique que la nôtre des industries canadiennes.

En attendant, nos lecteurs auront eu sous les yeux un tableau général des principales industries, qui leur aura permis de constater les progrès remarquables du Canada dans ce domaine. Illustrée par un grand nombre de tableaux et de cartes, par la mention et la localisation des entreprises qui emploient plus de 500 mains, notre étude aura, du moins, l'avantage de mieux informer nos lecteurs que les indigestes chapitres de l'Annuaire du Canada, la seule documentation d'ensemble dont nous disposons actuellement sur les industries manufacturières du Canada.

Benoît BROUILLETTE,
*professeur à l'École des Hautes Études
 commerciales (Montréal).*



ERRATA

«Les principales industries manufacturières du Canada», Avril-juin 1956, 32^e Année, numéro 1.

p. 70, 12^e ligne, lire: «Le Québec vient ensuite avec le tiers de la main-d'œuvre canadienne et 30 p.c. de la production. Ici la présence de matières premières et de sources d'énergie, etc. . . ».

p. 74, 8^e ligne, lire: «Vaste domaine *livré*» au lieu de: «vaste domaine *libre*».

p. 76, 9^e ligne, lire: «*ont* en outre» au lieu de «en outre».